

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY
COMTÉ DE RICHMOND
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'AMIANTE

SESSION
SPÉCIALE
-2008-
DÉCEMBRE

Séance du 15 décembre 2008 pour l'adoption du budget, dûment convoquée par résolution unanime du conseil lors de la réunion du 1 décembre 2008, et affichée publiquement aux endroits fixés par le conseil :

Monsieur le Maire	Jean Binette
Messieurs les conseillers	1- Jean-Claude Brochu
	2- Loïc Lenoir
	3- Roger Rivard
	4- Luc Ladry
	5- Isabelle Roberge

Absent: 6- Jean-François Grondin

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sous la présidence du maire, monsieur Jean Binette.

Madame Cynthia Gagné, directrice générale de la Municipalité de Beaulac-Garthby, assiste à la réunion.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : mot de bienvenue et prière

Le maire monsieur Jean Binette constate le quorum à 19 heures et 00 minute. La session est ouverte par le mot de bienvenue adressé par le maire monsieur Jean Binette à tous les conseillers et aux personnes présentes, suivi par la prière.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Présentation et adoption du Budget.
- 3- Période de questions.
- 4- Levée de l'assemblée.

08-12-3229

Il est proposé par : M. Roger Rivard
Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement.

ADOPTION DU BUDGET 2009

08-12-3230

Il est proposé par : M. Loic Lenoir
Que la municipalité de Beaulac-Garthby adopte le budget pour l'exercice financier 2009 au montant de 1 401 550.00 \$ tel que déposé dans le document remis aux membres du conseil.

Administration	249 150.00 \$
Sécurité Publique	220 900.00 \$

Transport	349 990.00 \$
Urbanisme	114 360.00 \$
Loisirs	85 420.00 \$
Aqueduc	33 130.00 \$
Égout	45 810.00 \$
Vidange	129 770.00 \$
Récupération	39 460.00 \$
Frais de financement	600.00 \$
Frais de financement	63 730.00 \$
Frais de financement	<u>69 230.00 \$</u>
Total Dépenses :	1 401 550.00 \$

Adopté unanimement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

08-12-3231

Il est proposé par : M. Roger Rivard

Que l'assemblée soit levée à 7 heures 32 minutes.

Adopté unanimement.

Cynthia Gagné, directrice générale

Jean Binette, Maire